

Rattraper ou redoubler ma L3 volontairement

Par **Linda**, le **25/05/2024** à **13:00**

Bonjour,

Je vous réécris un message afin de savoir si vous pouvez m'aider quant au choix de mon orientation.

Alors, comme je l'ai dit il y'a pas longtemps, j'ai eu un parcours compliqué en droit (AJAC, rattrapages, redoublement).

J'ai voulu donc tout donner lors de ma L3 (valider à 12 de moyenne) mais rien ne s'est passé comme prévu : j'ai eu 6 de moyenne au premier semestre, une moyenne que je n'ai jamais eu auparavant malgré mes difficultés.

Je pense que l'une des raisons est le fait que j'ai pris un petit job étudiant qui me rajoute une charge de travail en plus alors que j'ai déjà des difficultés.

Je ne pense pas avoir valider mon S6 notamment à cause du découragement et la lassitude de mes études de droit.

Je voulais donc vous demander s'il était pas plus judicieux de redoubler au lieu de rattraper toute mon année en vu de la sélection au master.

En effet, je me dis en rattrapant mon année je peux certes avoir ma licence mais me retrouver sans master. Toutefois, en redoublant je peux améliorer mes résultats mais ça fera 5 ans que je suis en licence de droit, une chose qui pourra être préjudiciable dans l'avenir.

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/05/2024** à **09:45**

Bonjour

D'habitude je ne suis pas adepte de la solution de redoublement organisé mais là il faut être honnête : c'est la seule solution pour que vous puissiez encore prétendre à un Master.

Toutefois, je vous conseille tout de même de vous présenter aux rattrapages.

En effet, il faut tenter de valider certaines matières afin de vous décharger le plus possible.

Par **Linda**, le **26/05/2024** à **18:37**

Merci de votre réponse!

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/05/2024** à **06:44**

De rien !

N'hésitez pas à revenir sur le forum si vous avez des questions que ce soit sur les cours/TD ou votre orientation

Bonne continuation